

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le 30 janvier 1991

L'Ambassadeur de France
Chargé de Mission
auprès du Président de la République

Mon Cher Collègue,

Vous voudrez bien trouver, sous ce pli, une lettre de Monsieur le Président de la République, en date du 30 janvier 1991, adressée à Son Excellence le Général Major Juvenal Habyarimana.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir remettre ce document à son haut destinataire et par avance, je vous en remercie.

Je vous prie d'agréer, Mon Cher Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments./.

Claude Arnaud

Claude Arnaud

Monsieur l'Ambassadeur de France
à Nigali

Paris, le 30 Janvier 1991

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Président,

Ainsi que je vous le rappelais lors de notre dernier entretien téléphonique, j'ai attentivement suivi l'évolution de la situation au Rwanda depuis le 1er octobre dernier. Je suis en effet profondément préoccupé par les conséquences néfastes que peuvent avoir pour la paix dans la région la poursuite d'actions militaires déstabilisatrices, encore récemment intervenues à Ruhengeri. Dans les épreuves que votre pays traverse, je tiens à vous assurer de nouveau du soutien de la France.

Mon pays n'a pas ménagé ses efforts afin qu'une solution pacifique puisse être trouvée. Dans cette perspective j'ai envoyé au début du mois de novembre mon Ministre de la Coopération, M. Pelletier, en mission de bonne volonté, dans votre pays et dans les Etats voisins concernés par le problème des réfugiés rwandais. Comme il vous l'a exposé et comme je vous l'ai dit moi-même, ce conflit ne peut trouver de solution durable que par un règlement négocié et une concertation générale dans un esprit de dialogue et d'ouverture.

.../...

Son Excellence le Général Major Juvenal HABYARIMANA
Président de la République du Rwanda

.../...

A cet égard, trois conditions me paraissent devoir être remplies : la non-intervention d'Etats voisins en appui direct ou indirect à des actions dirigées contre le Rwanda ; l'ouverture d'un dialogue direct avec toutes les composantes de la nation dans un esprit de réconciliation et l'avènement d'un état de droit parfaitement respectueux des Droits de l'Homme ; le règlement le plus rapide possible de la question des réfugiés grâce notamment à la tenue d'une conférence régionale sur ce sujet, sous les auspices de l'OUA, avec la participation de tous les Etats concernés et du HCR.

Sensible aux arguments que vous m'avez fait valoir, j'ai décidé, dans cette période de mise en place de la politique d'ouverture que vous avez annoncée et de préparation de la conférence sur les réfugiés, de maintenir provisoirement et pour une durée liée aux développements de la situation, la compagnie militaire française envoyée en octobre dernier à Kigali et chargée d'assurer la sécurité et la protection des ressortissants français.

Je forme des vœux pour le succès de vos efforts en faveur de la démocratie et pour le retour à la paix.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs *et de mon amical souvenir*

François Mitterrand

François Mitterrand

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE
l'Ambassadeur de France
Chargé de Mission auprès
du Président de la République

Paris, le 30 Janvier 1991

A l'attention de M. LEVEQUE

de la part et avec les compliments de

Claude ARNAUD

Copie de la lettre du 30 Janvier adressée au Président du
Rwanda.

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE
l'Ambassadeur de France
Chargé de Mission auprès
du Président de la République

Paris, le 30 Janvier 1991

A l'attention de M. STEINMETZ

de la part et avec les compliments de

Claude ARNAUD

Copie de la lettre du 30 Janvier 1991 adressée au Président
du Rwanda.